

EXEMPLE DE DETAIL DE REGLEMENT

DESIGNATION	Montant	Vétusté	Indemnité Immédiate	Indemnité Différée
* MESURES CONSERVATOIRES 1402,00 € H.T	1402,00 €	-	1402,00 €	-
* ELECTRICITE 3740,00 € H.T.	3740,00 €		3740,00 €	-
* ENSEIGNES & CROIX 5585,00 € H.T.	5585,00 €		5585,00 €	
* CLIMATISATION 14070,00 € H.T. Produire une facture au moins égale à 14070,00 € H.T. pour percevoir le différé	14070,00 €		8315,00 €	5755,00 €
* MATERIEL INFORMATIQUE 9505,00 € Produire une facture au moins égale à 9505,00 € H.T. pour percevoir le différé	9505,00 €		5502,50 €	4002,50 €
*MATERIEL 8980,00 € H.T. Produire des factures au moins égales à 8980,00 € H.T. pour percevoir le différé	8980,00 €		5090,00 €	3890,00 €
FRANCHISE SOUS TOTAL H.E. 5 %	- 240,87 € 43041,13 € 2152,05 €		- 240,87	2152,05 €
ACCEPTATION	45 193,18 €		29 393,63 €	15799.55 €

NB/Le différé est à justifier dans un délai maximum de 2 ans à partir de la date du sinistre